



# LE CICR ET LES UNIVERSITÉS

**Promouvoir ensemble  
le droit international humanitaire**



**CICR**

## LE CICR ET LES UNIVERSITÉS



Pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), il est crucial de travailler en partenariat avec les universités pour promouvoir le respect du droit international humanitaire (DIH). C'est à la future génération de décideurs qu'il s'adresse en encourageant les universités à offrir des cours de DIH et en apportant son soutien aux professeurs qui enseignent cette matière. Aujourd'hui, les étudiants apprennent les règles qui s'appliquent lors d'un conflit armé. Demain, ils les défendront et les appliqueront dans leurs professions respectives.

Les professeurs d'université sont des interlocuteurs importants dans le dialogue que le CICR entretient avec les autorités politiques, les porteurs d'armes et la société civile. En outre, le CICR fait régulièrement appel à l'expertise de professeurs lorsqu'il organise des formations en DIH pour des publics très divers – diplomates, personnel militaire, juges et travailleurs humanitaires notamment. Les universités offrent aussi un cadre adéquat pour débattre des défis auxquels doit faire face le DIH et pour réfléchir aux voies à suivre.

Le CICR soutient dans le monde entier l'enseignement du DIH et la recherche en DIH. Il encourage les universités à intégrer cette matière dans leurs programmes. Lorsque ce n'est pas possible, ou lorsque l'enseignement du DIH est déjà bien implanté dans une institution, il propose des collaborations plus ponctuelles autour d'événements afin de maintenir le sujet à l'ordre du jour.

## FORMATIONS EN DIH POUR PROFESSEURS

### Pourquoi ?

En offrant des formations en DIH, le CICR veut encourager l'enseignement et la recherche ayant trait à cette branche du droit.

### Comment ?

Sous forme de « formation de formateurs » : le CICR organise régulièrement des cours qui permettent à des professeurs de se familiariser avec les notions de base du DIH et d'expérimenter différentes façons d'enseigner cette matière. Il est d'avis que la réalité des conflits armés contemporains devrait être au cœur de tout enseignement du DIH et que les cas pratiques rendent les cours plus intéressants et plus proches de l'actualité. Durant ces formations, des professeurs de droit international, de droit des droits de l'homme, de sciences politiques, de relations internationales ou de journalisme apprennent comment intégrer le DIH dans leur programme d'enseignement.

Pour ceux qui connaissent déjà bien le sujet, le CICR organise des ateliers, séminaires et conférences au cours desquels sont discutés les problèmes d'application du droit qui se posent aujourd'hui. Ces rencontres permettent aux enseignants de rester informés de l'évolution du sujet et, en même temps, sont pour le CICR l'occasion d'entendre leurs points de vue sur des questions de DIH qui le préoccupent.

Les réseaux d'experts nationaux, régionaux et internationaux ainsi créés peuvent jouer un rôle important pour le développement, l'enseignement et la mise en œuvre du DIH.

### *Un droit dans la guerre ?*

Cette publication du CICR contient une sélection de plus de 230 cas pratiques, ainsi qu'une présentation très complète du droit international humanitaire pour la mise en contexte de ces cas. Elle peut être commandée en ligne à l'adresse suivante :

[www.cicr.org/fre/shop](http://www.cicr.org/fre/shop).



## ÉVÉNEMENTS DIH POUR ÉTUDIANTS

### Pourquoi ?

En organisant des événements pour étudiants, le CICR veut donner une impulsion à l'intégration du DIH dans les programmes universitaires et éveiller l'intérêt des étudiants pour ce sujet. Ces manifestations permettent aussi d'évaluer la qualité de l'enseignement du DIH dispensé dans les universités.

### Comment ?

Le CICR organise différentes activités pour les étudiants en collaboration avec des universités, des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ou des associations professionnelles. C'est pour lui l'occasion, en tant qu'organisation humanitaire intervenant en situation de conflits armés, de partager son expérience concrète du DIH. La participation du CICR à ces événements répond aussi à un autre objectif essentiel : mieux faire connaître le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et expliquer sa propre action.

Les concours de DIH font partie des activités qui ont le plus de succès dans les milieux universitaires du monde entier. Les étudiants doivent démontrer leur connaissance du droit dans des mises en scène pratiques, qui les font passer de la zone de combat au tribunal.

Le CICR organise d'autres activités à l'intention des étudiants, notamment des concours de dissertation et des conférences et cours régionaux ou internationaux sur le DIH.



## INTÉGRER LE DIH

### Pourquoi ?

En ratifiant les Conventions de Genève, les États s'engagent expressément à faire plus largement connaître le DIH. L'un des moyens efficaces d'y parvenir est de faire en sorte que cette branche du droit soit enseignée à l'université.

### Comment ?

Si le DIH concerne particulièrement les étudiants en droit, il intéresse également les étudiants en sciences politiques, en relations internationales et en journalisme. Que son enseignement figure dans les programmes en tant que discipline à part entière ou qu'il soit intégré dans un autre cours, le CICR veut contribuer à ce qu'il soit implanté durablement et avec succès.

*Les Hautes Parties contractantes s'engagent à diffuser le plus largement possible, en temps de paix et en temps de guerre, le texte de la présente Convention dans leurs pays respectifs, et notamment à en incorporer l'étude dans les programmes d'instruction [...] civile, de telle manière que les principes en soient connus de l'ensemble de la population.*

Les quatre Conventions de Genève de 1949, articles 47, 48, 127 et 144 respectivement.

## ENCOURAGER LA RECHERCHE

### Pourquoi ?

Le CICR a notamment pour mandat de faire largement connaître le DIH et d'œuvrer à son développement. Les professeurs d'université et leurs étudiants peuvent faire rayonner et progresser cette branche du droit. Il est donc important pour le CICR de stimuler leur contribution.

### Comment ?

Le CICR fournit aux enseignants et aux étudiants des documents et des outils pédagogiques. Il distribue notamment les publications du CICR aux bibliothèques universitaires et publie sur son site Web des documents de référence relatifs au DIH.

En outre, le CICR associe des chercheurs aux événements qu'il co-organise sur divers aspects du DIH. Il soutient aussi la création de revues universitaires consacrées au DIH et encourage les contributions de chercheurs prometteurs.



Le soutien qu'offre le CICR au processus d'intégration du DIH tient compte des capacités de l'université et des compétences pédagogiques existantes. Il consiste par exemple à organiser des formations en DIH pour les professeurs, à élaborer des outils didactiques, à distribuer des publications sur le DIH aux bibliothèques universitaires, et à co-organiser des concours pour les étudiants. Afin d'assurer le succès de ces activités, le CICR collabore avec divers partenaires, parmi lesquels les universités elles-mêmes, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les associations professionnelles concernées et les commissions nationales de DIH.

## MISSION

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de la guerre et de la violence interne, et de leur porter assistance. Il dirige et coordonne les activités internationales de secours du Mouvement dans les situations de conflit. Il s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Comité international de la Croix-Rouge  
19, avenue de la Paix  
1202 Genève, Suisse  
T + 41 22 734 60 01 F + 41 22 733 20 57  
E-mail: [shop.gva@icrc.org](mailto:shop.gva@icrc.org)  
[www.icrc.org](http://www.icrc.org)  
© CICR, mars 2008



Photo de couverture: Fan Bao/CICR